

# Université Nice Sophia Antipolis

## COLLOQUE

organisé par

LE LABORATOIRE DE DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN (LADIE EA 7414)

et

LE CENTRE D'EXCELLENCE JEAN MONNET (CEJM-UNS)

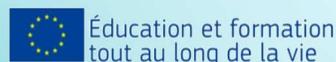
## *La dimension environnementale de l'action extérieure de l'Union européenne*

6 et 7 avril 2017

*Amphithéâtre Bonnacarrère (Villa Passiflores)*

*Campus Trotabas*

*Avenue Doyen Louis Trotabas, 06000 Nice*



Depuis le début des années 90, on a assisté à une montée en puissance des préoccupations environnementales dans l'action extérieure de la Communauté/Union européenne. L'explication de ce phénomène réside dans l'interaction de facteurs endogènes et exogènes, qui concourt à étayer la « puissance douce » de cette entité.

L'aggravation et la globalisation des menaces qui pèsent sur l'environnement ont conduit l'UE à s'engager résolument en faveur de la préservation de ce « bien mondial ». En tant qu'acteur majeur des relations internationales et soutien du multilatéralisme, elle a ainsi pris une part active dans l'élaboration du droit international de l'environnement. Mais le spectre de son implication est beaucoup plus large puisque la préservation de l'environnement est prégnante dans de multiples aspects de son action extérieure. A vrai dire, l'UE a su pleinement utiliser les leviers que lui ont offerts les traités constitutifs successifs. On songe notamment à l'affirmation de ses compétences externes, expresses et implicites, à la mise en œuvre du principe d'intégration, énoncé à l'article 11 du TFUE, ou encore à la réalisation de l'objectif de développement durable.

Pour autant, l'UE développe-t-elle une action extérieure cohérente et efficace en matière d'environnement ? Les compétences partagées, la diversité des partenariats, le foisonnement des structures organiques internationales intégrant les questions environnementales, le caractère hautement évolutif des normes relatives à l'environnement ainsi que la multiplicité et la spécificité des questions à traiter constituent des écueils qu'on ne saurait minimiser.

Promoteurs de la coopération internationale, premiers pourvoyeurs d'aide au monde et disposant d'un solide patrimoine juridique relatif aux questions environnementales, l'UE et ses Etats sont a priori bien placés pour contribuer au respect de l'environnement dans la sphère externe. Qu'apportent-ils effectivement au droit international ? Comment se fait la conciliation entre les impératifs liés à l'environnement et les intérêts de la partie européenne ?

Inversement, l'action extérieure, qui s'appuie amplement sur l'acquis interne de l'Union, n'est pas sans influence sur celui-ci. Quel est l'apport du volet externe à la politique interne de l'Union dans le domaine de l'environnement ? Dans quelle mesure la coopération internationale favorise-t-elle l'intégration des exigences environnementales dans l'ensemble des actions et politiques de l'Union ?

L'intensification des engagements ou initiatives externes de l'Union portant à titre principal ou accessoire sur l'environnement interroge également sur la place de celle-ci dans les relations multilatérales institutionnalisées. Son insertion y est-elle satisfaisante eu égard à ses compétences et à sa contribution au renforcement de l'effectivité du droit international dans le domaine en cause ?

Ce ne sont là que quelques pistes de réflexion qui pourront émerger de ce colloque consacré à la « Dimension environnementale de l'action extérieure de l'Union ».



☎ 04.92.15.71.94 - idpd@unice.fr

Jeudi 6 avril 2017

1<sup>ÈRE</sup> DEMI-JOURNÉE

**14h00** : Allocution de bienvenue

**Pr. Jeanick BRISSWALTER**, Vice-président de la Commission Recherche de l'Université Nice Sophia Antipolis

**14h15** : Rapport introductif

**Josiane AUVRET-FINCK**, Professeure à l'Université Nice Sophia Antipolis, Chaire Jean Monnet, Coordinatrice du Centre d'Excellence Jean Monnet de l'UNS, Directrice du LADIE EA 7414

**I. L'EMPREINTE DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE**

**Sous la présidence de Michel PRIEUR**, Professeur émérite à l'Université de Limoges, Directeur scientifique du CRIDEAU-OMIJ, EA 3177, Doyen Honoraire de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Limoges, Président du Centre International de Droit Comparé de l'Environnement

**14h35** La Convention d'Aarhus et la promotion d'une bonne gouvernance environnementale par l'UE

**Nicolas LEVRAT**, Professeur à l'Université de Genève, Directeur du Département de droit international public et organisation internationale

**14h55** L'Union européenne, exportatrice de normes et standards environnementaux dans les pays tiers

**Cécile RAPOPORT**, Professeure à Université de Rennes 1, CEDRE, Institut de l'Ouest : Droit et Europe (IODE), UMR CNRS 626

**15h15** Le mandat externe de la BEI au service de l'environnement

**Nicolas PRADEL**, Docteur en droit et chercheur associé à Aix-Marseille Université, CERIC UMR 7318

**15h35** Le rôle d'ECHO dans la prévention des catastrophes naturelles, la préparation et la réaction à leur survenance

**Anne-Sophie MILLET-DEVALLE**, Maître de conférences HDR à l'Université Nice Sophia Antipolis, Directrice adjointe du LADIE EA 7414

**15h55** : Discussion

**16h15** : Pause-café



**II. LA PLACE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES POLITIQUES EXTERNES DE L'UNION : L'EXEMPLE DE LA POLITIQUE COMMERCIALE COMMUNE ET DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT**

**Sous la présidence de Marianne DONY**, Professeure ordinaire à l'Université libre de Bruxelles, Chaire Jean Monnet, Membre du Conseil d'Etat de Belgique

**16H35** L'articulation entre le commerce et l'environnement dans les accords de libre-échange

**Emanuel CASTELLARIN**, Professeur à l'Université de Strasbourg

**16H55** L'environnement, conditionnalité thématique du Système de préférences généralisées

**Benjamin GIRARDO**, Docteur en droit, CESICE EA 2420, Université Grenoble-Alpes

**17H15** L'action de l'UE en matière de lutte contre la désertification dans les PED

**Adrien BODART**, Docteur en droit, Université de Rennes 1, CEDRE, Institut de l'Ouest : Droit et Europe (IODE), UMR CNRS 626

**17H35** L'implication de l'UE dans la gestion durable et équitable des ressources de la pêche

**Magali LEHARDY**, Maître de conférences HDR à l'Université Nice Sophia Antipolis, LADIE EA7414

**17H55** L'aide financière aux PED pour un développement durable d'un point de vue environnemental

**Camille COLAS**, Doctorante, Université Lille 2 Droit et Santé, Centre de Recherches Droits et Perspectives du Droit EA 4487

**18H15** Discussion

Vendredi 7 avril 2017

2<sup>ÈME</sup> DEMI-JOURNÉE

**III. L'ACTION INTERNATIONALE DE L'UE VISANT À RELEVER DES DÉFIS PLANÉTAIRES OU RÉGIONAUX**

**1/ Les coopérations thématiques**

**Sous la présidence de Jan WOUTERS**, professeur à KU Leuven, Chaire Jean Monnet ad personam, Directeur du Leuven Centre for Global Governance Studies

**10h00** La participation de l'UE à la deuxième phase du protocole de Kyoto (2013-2020)

**Marianne DONY**, Professeure ordinaire à l'Université libre de Bruxelles, Chaire Jean Monnet, Membre du Conseil d'Etat de Belgique

**10h20** La participation de l'UE à l'Accord de Paris sur le climat du 12 décembre 2015

**Marion LEMOINE-SCHONNE**, Chargée de recherche CNRS, IODE UMR 6262, CNRS/ Université de Rennes 1

**10h40** L'UE et la protection de la biodiversité : la lutte contre le trafic international d'espèces sauvages

**Laetitia GUILLOU-COLLIAT**, Professeure à l'Université Grenoble-Alpes, Responsable du département "études européennes" du CESICE EA 2420

**11h00** Discussion

**11h20** Pause

**11h40** L'action internationale de l'UE en matière de lutte contre les polluants atmosphériques

**Loïc ROBERT**, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Centre d'Etudes Européennes EA 4185

**12h00** La participation de l'UE à la coopération internationale relative à la gestion des déchets dangereux

**Nicolas de SADELEER**, Professeur à l'Université Saint Louis, Bruxelles

**12h20** Discussion

3<sup>ÈME</sup> DEMI-JOURNÉE :

**2/ Les coopérations régionales ou s'insérant dans un contexte transfrontalier**

**Sous la présidence de Nicolas de SADELEER**, Professeur à l'Université Saint Louis, Bruxelles

**14h00** La politique environnementale de l'UE dans la région de l'Arctique et de l'Antarctique

**Jan WOUTERS**, Professeur à KU Leuven, Chaire Jean Monnet ad personam, Directeur du Leuven Centre for Global Governance Studies

**14h20** La prévention et la réduction de la pollution en Méditerranée

**Jean-Christophe MARTIN**, Professeur à l'Université Nice Sophia Antipolis, Vice-Président aux Relations Internationales, Directeur de l'IDPD, LADIE EA 7414

**14h40** L'UE et la Convention d'Espoo

**Michel PRIEUR**, Professeur émérite à l'Université de Limoges, Directeur scientifique du CRIDEAU-OMIJ, EA 3177, Doyen Honoraire de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Limoges, Président du Centre International de Droit Comparé de l'Environnement

**15h00** Discussion

**15h20** Pause

**15h40** Conclusions

**Valérie MICHEL**, Professeure à Aix-Marseille Université, Chaire Jean Monnet, CERIC UMR 7318

